

APPROBATION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE MUS

Par délibération n° 018/2019 en date du 27 mai 2019, le Conseil Municipal a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur le territoire de la commune de MUS.

Conformément aux articles R153-20 et R153-21 du code de l'urbanisme :

- ladite délibération fait l'objet d'un affichage pendant un mois en mairie,
- mention de cet affichage est insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le P.L.U. approuvé est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

[Télécharger le dossier](#)

Le Maire, Gérard DUPLAN